

Avec l'arrivée de la période estivale, le Point épidémiologique régional évolue :

- sa sortie sera maintenant bimensuelle;
- seules les données des associations SOS Médecins et celles des services d'urgence de la région seront utilisées pour le suivi de la COVID-19.

[Prévention pendant la période estivale : canicule, noyade et voyage, p. 2](#)

[Surveillance des allergies, p. 3](#)

[Surveillance des piqûres d'arthropodes, p. 3](#)

[Surveillance COVID-19, p. 4](#)

Prise en charge médicale pour COVID-19 Semaine 24	
Nombre de consultations SOS médecins	Nombre de passages aux urgences
45	26
→	↘

Focus

[Surveillance renforcée dengue, chikungunya, et infection à virus Zika - p.6](#)

[BEH du 13 juin 2023—thématique alcool - p.7](#)

Prévention pendant la période estivale : canicule, noyade et voyage

| Fortes chaleurs, canicule |

La canicule peut avoir un impact sanitaire considérable. Il est donc primordial de bien s'en protéger. Certaines mesures doivent être mises en place surtout chez les personnes les plus à risque.

Il existe plusieurs outils de prévention disponibles à la commande sur le [site internet de Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr) :

Affiche : les gestes à adopter en cas de canicule



Dépliant : les effets possibles des vagues de fortes chaleurs et les gestes de prévention pour s'en prémunir.



Affiche : les premiers effets des fortes chaleurs et les gestes à adopter pour les prévenir.



| La noyade, un risque qui concerne tous les âges et tous les lieux de baignade |



En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès (dont la moitié pendant la période estivale) ce qui en fait la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans. Elles sont pourtant pour la plupart évitables.

Pour plus d'informations, rendez vous sur la [page dédiée du site de Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr)

| Voyagez en adoptant les bons gestes ! Protégez vous des moustiques |

Dans certaines parties du monde, notamment tropicales (Afrique, Asie, Antilles, Océan Indien, Amérique du Sud, Océan Pacifique), les moustiques peuvent transmettre des maladies telles que le chikungunya, la dengue ou le virus zika. Des mesures de prévention doivent être adoptées :

• Lors du séjour sur place

Porter des vêtements légers, couvrants et amples ; Appliquer sur la peau découverte des produits répulsifs cutanés ; Dormir sous des moustiquaires ; Brancher la climatisation si cela est possible.

• Au retour du séjour

Consulter son médecin en cas de symptômes (douleurs articulaires ou musculaires, maux de tête, éruption cutanée, conjonctivite)

Pour plus d'information :

- [BEH, 2 juin 2022, Hors-série Recommandations sanitaires pour les voyageurs](https://www.santepubliquefrance.fr)
- [Voyages à l'étranger : conseils et recommandations | Agence régionale de santé Grand Est \(sante.fr\)](https://www.santepubliquefrance.fr)



Documents de prévention disponibles sur le site de Santé publique France : [affiche avant le voyage](https://www.santepubliquefrance.fr) et [affiche pour le retour](https://www.santepubliquefrance.fr)

Surveillance des allergies

Synthèse

- **Oscour®** : En semaine 24-2023, le nombre de passages aux urgences liés aux allergies est en diminution, en restant à un niveau soutenu (234 passages vs 289 en semaine 23-2023). La part d'activité est de 0,9 %, et est similaires aux valeurs attendues pour la saison.
- **SOS Médecins** : En semaine 24-2023, le nombre de consultations pour allergies est en diminution après une forte hausse les semaines précédentes (234 consultations vs 363 en semaine 23-2023). La part d'activité des associations SOS médecins de la région est de 3,7 %, et elle est supérieure à celle qui était observée les deux années précédentes à la même période.

Pour plus d'information sur les risques d'allergie liés aux pollens : <https://www.pollens.fr/>

Figure 1. Taux et nombre de diagnostics d'allergies parmi le total des passages aux urgences, 2021-2023. Région Grand Est (Source : OSCOUR®)

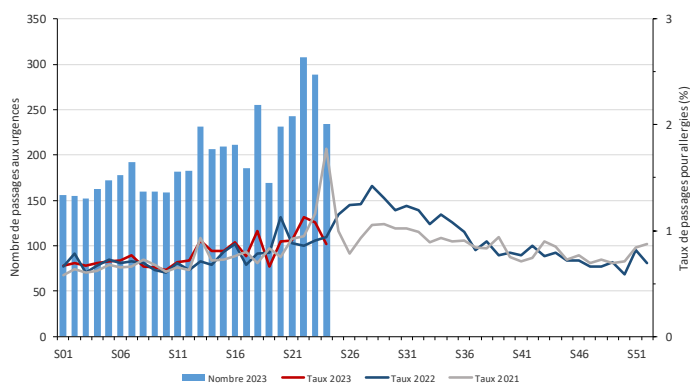
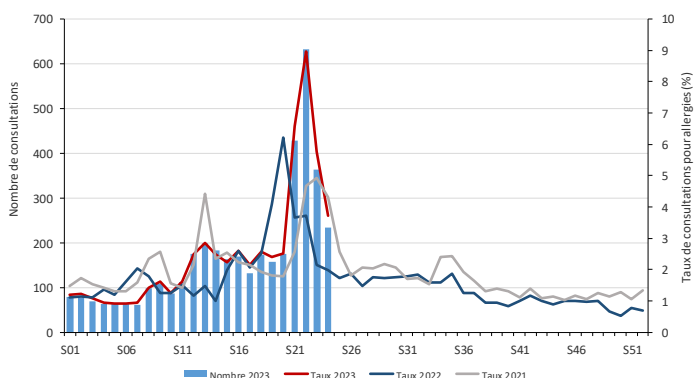


Figure 2. Taux et nombre de diagnostics d'allergies parmi le total des consultations, 2021-2023. Région Grand Est (Source : SOS Médecins)



Surveillance des piqûres d'arthropodes

Synthèse

- **Oscour®** : En semaine 24-2023, le nombre de passages et la part d'activité liés aux piqûres d'arthropodes et autres animaux venimeux ou non sont en légère augmentation dans les services d'urgence de la région par rapport à la semaine précédente.
- **SOS Médecins** : En semaine 24-2023, le nombre de consultations et la part d'activité liés aux piqûres d'insectes dans les associations SOS Médecins de la région sont en augmentation par rapport à la semaine précédente.

Figure 3. Taux et nombre de diagnostics de piqûres d'arthropodes parmi le total des passages aux urgences, 2021-2023. Région Grand Est (Source : OSCOUR®)

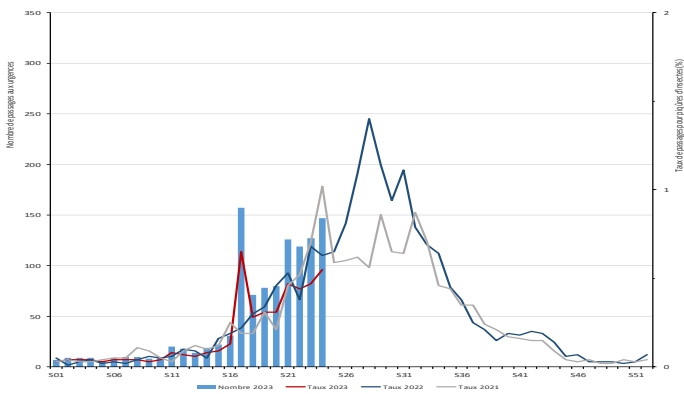
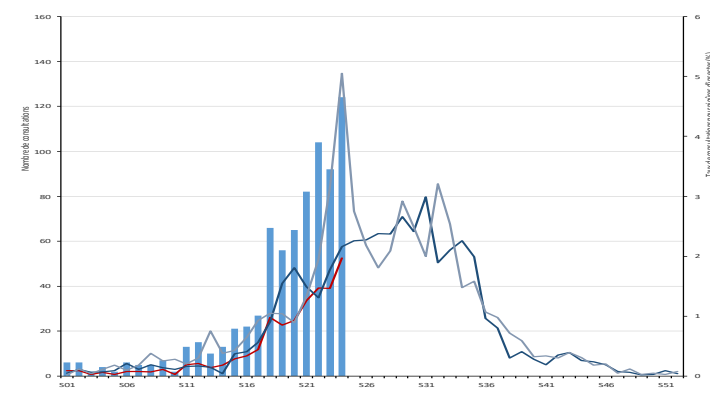


Figure 4. Taux et nombre de diagnostics de piqûres d'arthropodes parmi le total des consultations, 2021-2023. Région Grand Est (Source : SOS Médecins)



Synthèse

Surveillance des recours aux soins pour suspicion de COVID-19

- **Oscour®** : En semaine 24-2023, le nombre de passages aux urgences pour COVID-19 reste stable (45 passages contre 39 en S23-2023), soit une part d'activité de 0,2 % ;
- **SOS Médecins** : En semaine 24-2023, le nombre de consultations SOS médecins pour COVID-19 continue de baisser (26 consultations contre 40 en S23-2023), soit une part d'activité des associations SOS Médecins de la région de 0,4 %.

Figure 5. Taux et nombre de diagnostics de COVID-19 parmi le total des passages aux urgences, 2020-2023. Région Grand Est (Source : OSCOUR®)

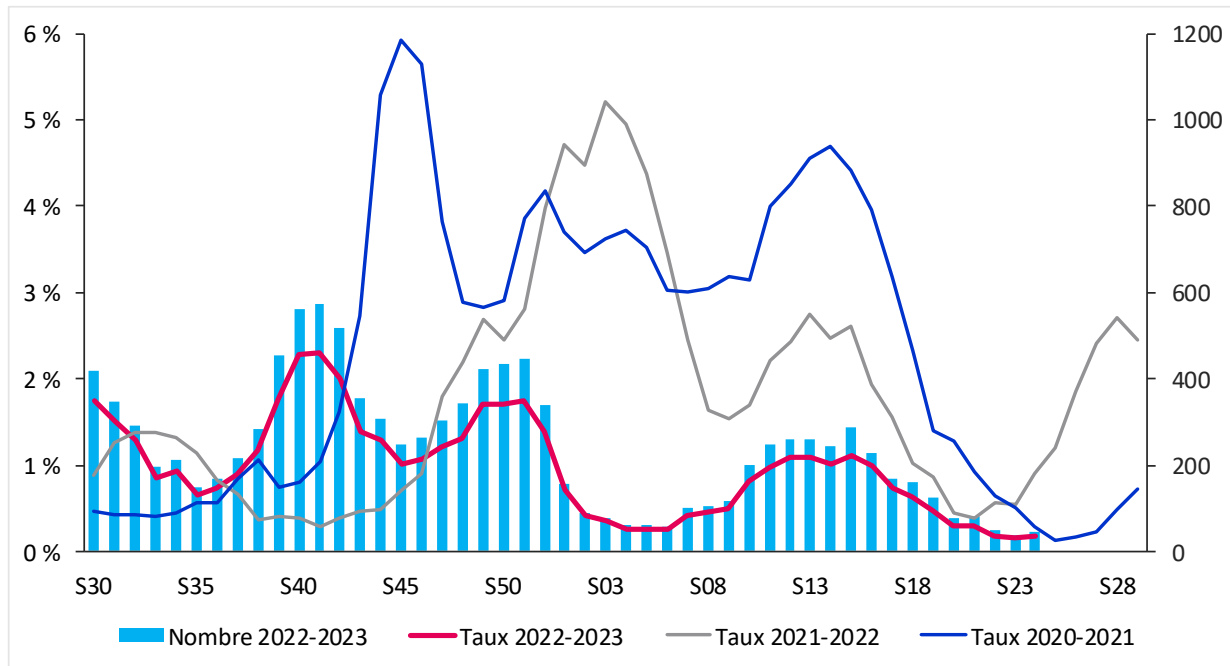
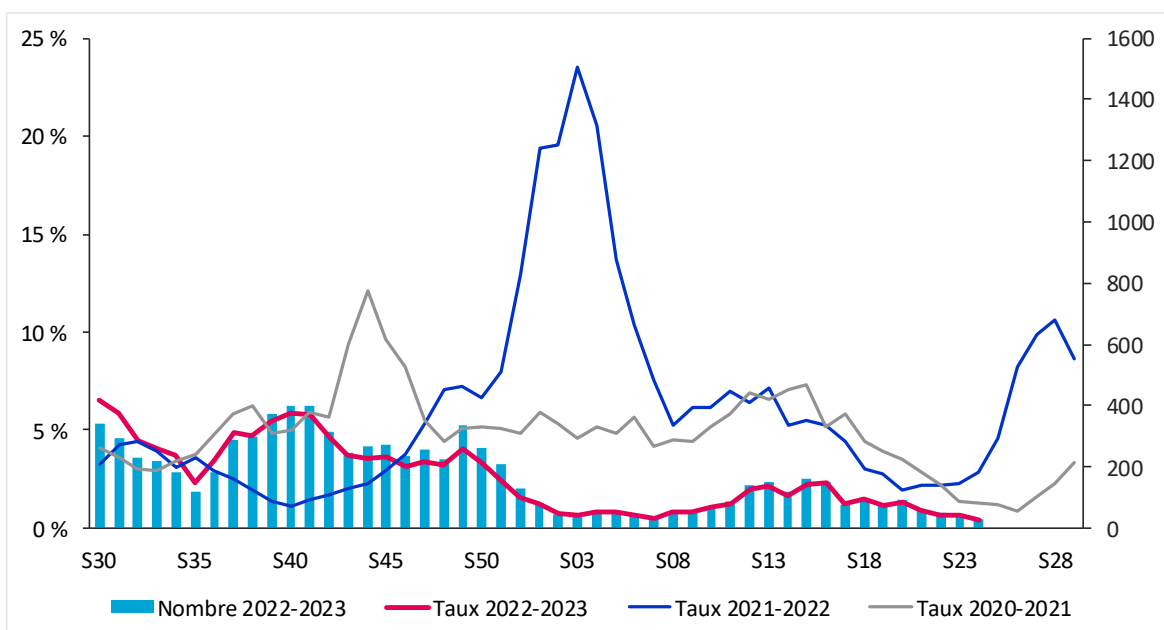
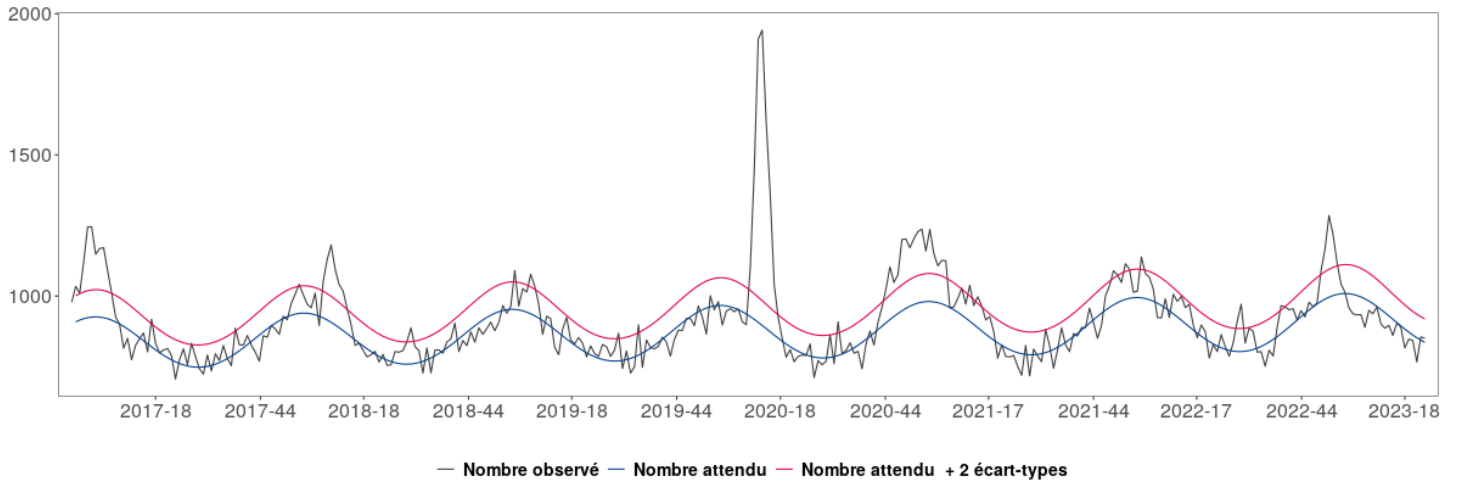


Figure 6. Taux et nombre de diagnostics de COVID-19 parmi le total des consultations, 2020-2023. Région Grand Est (Source : SOS Médecins)



Mortalité toutes causes confondues de décès

Figure 7. Mortalité toutes causes, toutes classes d'âge confondues, jusqu'à la semaine 21-2023, Grand Est (Source : Insee, au 20/06/2023)



Focus : Surveillance renforcée dengue, chikungunya, et infection à virus Zika

Au début de l'année 2023, le « moustique tigre », nom scientifique *Aedes albopictus*, est présent dans 71 départements de France métropolitaine. En région Grand Est, **le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Meurthe-et-Moselle sont classés comme départements colonisés par *Aedes albopictus*** en raison de l'implantation du moustique vecteur dans certaines communes. Cette espèce, particulièrement agressive, peut dans certaines conditions transmettre des maladies telles que la dengue, le chikungunya et l'infection à virus Zika.

| Surveillance de la dengue, du chikungunya et des infections à virus du zika, et lutte anti-moustique |

Une surveillance renforcée entomologique et épidémiologique est mise en place du 1^{er} mai au 30 novembre chaque année dans tous les départements métropolitains, avec pour objectif de prévenir le risque d'importation et de dissémination de la dengue, du chikungunya et du virus Zika, et de renforcer la lutte contre les moustiques vecteurs.



| Surveillance renforcée 2023 |

Du 1^{er} mai au 16 juin 2023, **5 cas de dengue et 1 cas de chikungunya ont été déclarés en région Grand Est**. Parmi ces 6 cas, 2 ont fréquenté le département des Vosges, 3 le Bas-Rhin et 1 le Haut-Rhin. Les pays de séjour des cas de dengue était la Guadeloupe (3 cas), la République démocratique du Congo (1 cas) et l'Indonésie (1 cas). Le cas de chikungunya avait voyagé au Tchad. Aucune action de démoustication n'a été réalisée à ce jour, ces cas n'ayant pas fréquenté de zone où des moustiques adultes auraient été détectés.

Depuis le 1^{er} mai, aucun cas d'infection à virus Zika n'a été déclaré dans la région.

Pour plus d'information sur les données 2023 : <https://www.santepubliquefrance>.

| Points de vigilance en 2023 |

- Les foyers de dengue actuellement actifs en Martinique et en Guadeloupe : [En savoir plus](#)
- La recrudescence de cas de chikungunya et de dengue en Amérique Latine signalée par l'OMS : [En savoir plus](#)

**Ces maladies sont à déclarations obligatoires :
pensez à les déclarer à l'ARS Grand Est !**

Focus : BEH du 13 juin 2023—thématique alcool

Le 13 juin 2023, Santé publique France a publié un Bulletin épidémiologique hebdomadaire sur la thématique alcool comprenant deux articles sur la réduction des dommages associés à l'alcool et sur l'actualisation de la **proportion de la population générale adulte dépassant les repères de consommation à moindre risque** (maximum 2 verres par jour, pas plus de 5 jours par semaine) à partir des données du Baromètre de Santé publique France 2021, avec des données au niveau régional.

Concernant ce deuxième article, les résultats mettent en évidence que la proportion de la population générale dépassant les repères de consommation à moindre risque (30,6% pour les hommes, 13,8% pour les femmes, 22% tous sexes confondus) a significativement reculé par rapport à 2020. La diminution s'observe chez les hommes, mais pas chez les femmes. Au niveau régional, le Grand Est se caractérise par une proportion d'hommes dépassant les repères significativement plus élevée que la moyenne métropolitaine (35,5%) et se retrouve dans la même situation que les Pays de la Loire et la Bretagne. Il n'y a en revanche pas de différence significative pour les femmes.

L'analyse des données 2021 montre également que la perception des risques s'améliore : 83,8% des adultes ayant consommé de l'alcool déclaraient que le nombre maximal de verres par jour était inférieur ou égal à 2 (ils étaient 76,8% en 2020) et 86,2% déclaraient que le nombre maximal de jours de consommation sur une semaine était inférieur ou égal à 5 (ils étaient 83,2% en 2020). Par ailleurs 19% des adultes ayant consommé de l'alcool au cours des 7 derniers jours déclaraient avoir envie de réduire leur consommation (25% parmi ceux qui dépassaient les repères de consommation à moindre risque).

Ces évolutions montrent tout l'intérêt de continuer à informer sur les risques liés à la consommation d'alcool, notamment par des campagnes de marketing social.

Fin janvier 2023, la campagne « Ravages » de Santé publique France, notamment diffusée en 2019 et destinée à améliorer les connaissances de la population concernant les risques à moyen et long termes liés aux consommations d'alcool et faire connaître les nouveaux repères de consommation à moindre risque, « l'alcool c'est maximum 2 verres par jour, et pas tous les jours » a été évaluée et a démontré **son efficacité à court terme** (<https://www.santepubliquefrance.fr/revues/articles-du-mois/2023/evaluation-d-une-campagne-mediaticque-visant-a-mieux-faire-connaître-les-mefaits-a-long-terme-de-l-alcool-et-les-reperes-de-consommation-a-faible-ri>).

Pour plus d'informations : [BEH n°-11 –13 juin](#)

Le point épidémi

Remerciements à nos partenaires :

Services d'urgences du réseau Oscour®,
Associations SOS Médecins de Meurthe-et-Moselle, Mulhouse, Reims, Strasbourg et Troyes,
Réseau Sentinelles,

Systèmes de surveillance spécifiques :

- Cas graves de grippe hospitalisés en réanimation,
- Épisodes de cas groupés d'infections respiratoires aiguës en établissements hébergeant des personnes âgées,
- Analyses virologiques réalisées aux CHU de Nancy, Reims et Strasbourg,

Autres partenaires régionaux spécifiques :

- Observatoire des urgences Est-RESCUE,
- Agence régionale de santé Grand Est.

Retrouvez nous sur : santepubliquefrance.fr

Twitter : @sante-prevention

Comité de rédaction

Oriane Broustal
Morgane Colle
Caroline Fiet
Bertrand Galet
Nadège Marguerite
Christine Meffre
Sophie Raguét
Morgane Trouillet
Jenifer Yaï
Michel Vernay

Diffusion

Santé publique France Grand Est
Tél. 03 83 39 29 43
GrandEst@santepubliquefrance.fr